

FORFAITS DE SKI 2025-2026
FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Cadre réservé à l'administration

Demande reçue le :

Montant reçu :

LE DEMANDEUR (REPRESENTANT LEGAL) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

L'(LES) ENFANT(S) :

	Nom/prénom	Date de naissance	Commune principale de résidence
Enfant1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			

Montant total réglé lors du dépôt de la demande de forfaits pour mon (mes) enfant(s) :euros.

☐ Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et demande à bénéficier de l'AIDE aux FORFAITS DE SKI pour la saison d'hiver 2025/2026 auprès de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras.

Fait à :

le :

Signature du représentant légal :

Justificatifs à fournir OBLIGATOIREMENT (à retourner avec cet imprimé) :

- Photo d'identité récente, modèle carte nationale d'identité ou passeport (Tout autre format ne pourra être pris en compte)
- L'avis d'imposition 2025 sur 2024 (Feuillets sur lesquels figurent l'adresse du logement principal, ainsi que le nombre de parts concernant les enfants ou la mention d'une pension alimentaire)
- Un certificat de scolarité
- Un chèque à l'ordre du Trésor Public dont le montant sera à compléter lors du dépôt du dossier en mairie (le montant de la participation demandée pouvant varier d'une commune à l'autre sans pouvoir dépasser 130 € par enfant). **Pour la commune de Saint-Crépin, la participation des familles est de 70€ pour chaque enfant pour l'obtention d'un forfait de ski alpin.**

Merci de mentionner les NOM – Prénom de l'enfant et la commune derrière la photo d'identité et derrière le chèque.

A déposer auprès de votre mairie au plus tard le **vendredi 10 octobre 2025**
Attention tout dossier incomplet ou déposé après cette date ne sera pas traité.

PROTECTION DES DONNEES :

Les informations recueillies dans ce formulaire sont conservées pendant la durée légale (10 ans) pour la gestion des demandes d'aide aux forfaits de ski. Ces informations sont destinées aux seuls services communaux et intercommunaux habilités ainsi qu'au Trésor Public. Ce traitement de données relève de l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investie la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras en application du règlement général sur la protection des données (article 6.1 (e)). Vous pouvez exercer vos droits d'information, d'accès, de modification, d'opposition pour motif légitime ou votre droit à la limitation du traitement de vos données, si les conditions sont remplies et dans la limite de la réglementation en vigueur, en contactant notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@comcomgq.com ou par voie postale : Communauté de communes du Guillestrois-Queyras – 1 place Simone Petsche – 05600 Guillestre

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte> ou par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07